

5 juin 2014

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE :
Un report pour boucler le débat démocratique, oui.
Un report pour s'asseoir dessus, non !

Le **Schéma Régional de Cohérence Ecologique**-Trame Verte et Bleue (SRCE-TVb), à l'ordre du jour de la Séance plénière du Conseil régional du 5 juin 2014, a été **reporté au 3 juillet prochain**. Le groupe des élus écologistes, qui acte ce report, manifeste son **inquiétude face au risque d'un recul sur ce texte** élaboré au terme de 3 ans de concertation et d'une enquête publique qualifiée d'exemplaire. Il **exige** que **le débat** sur ce schéma essentiel pour préserver et restaurer la biodiversité en Nord-Pas de Calais ait lieu **au sein de l'assemblée démocratiquement élue**.

Dernière région française avec seulement 13% de milieux naturels, le Nord-Pas de Calais souffre d'un déficit de biodiversité préjudiciable à sa population et ses activités économiques notamment agricoles. Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique-Trame Verte et Bleue (SRCE-TVb) doit permettre de restaurer le réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques pour préserver les services rendus par la biodiversité (qualité de l'air, de vie, fertilité des sols, prévention des inondations, pollinisation, stockage de carbone, fourniture de matériaux et d'énergie, santé...) et enrayer sa perte. **Le Président Daniel Percheron a loué le travail mené par le Vice-président Emmanuel Cau**, en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat, qui a porté ce projet. « *Ce schéma permet d'atteindre des résultats qui étaient inespérés pour notre région* » a-t-il noté. **Ce Schéma est une chance pour notre Région !** C'est enfin l'occasion d'inverser l'érosion de la biodiversité régionale et de rattraper les séquelles de décennies de développement non durable de notre région tout en consolidant nos territoires et notre économie.

Le débat démocratique sur ce document structurant, co-piloté avec l'Etat depuis 2011, scientifiquement fondé et exemplaire sur la méthode, **ne peut se tenir qu'au sein de l'Assemblée réunion en plénière**. En effet, c'est l'avis du Conseil régional qui est demandé dans le cadre de cette consultation reportée à la séance plénière du 3 juillet.

Contacts Presse :

Emmanuel CAU – Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat / Tél. 06 72 01 00 45

Cyrille PRADAL – Collaborateur d'Emmanuel Cau, VP du Conseil régional NPDC cyrille.pradal@nordpasdecals.fr – 06 71 44 85 81

Amélie BON – Assistante Communication du groupe EELV au Conseil régional – am.bon@orange.fr / tél. 06 77 67 05 27